



Association Intercommunale des Eaux de
Ballens – Berolle – Mollens

Préavis n° 03 / 2021
du Comité Directeur au Conseil Intercommunal

Budget de fonctionnement pour l'année 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le Comité Directeur vous présente son budget pour l'année 2022. **Celui-ci est bénéficiaire à hauteur de CHF 5'281.—.**

Après le résultat positif réalisé dans l'exercice 2020, le Comité Directeur a décidé de maintenir le prix du m³ d'eau à CHF 1.—, ainsi que les taxes d'abonnement telles que définies dans la directive relative à la distribution de l'eau pour l'année 2020.

Pour le reste, des commentaires ont été inscrits directement sous les comptes correspondants afin d'en clarifier la teneur.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité Directeur vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de voter la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal de l'AIEBBM,

- vu le préavis n° 03 / 2021 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- D'accepter le budget 2022 tel que présenté, se soldant par un excédent de revenus de CHF 5'281.—.

Le budget 2022 et les commentaires le concernant ainsi que le présent préavis ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 31 août 2021.

Pour le Comité Directeur

Le Président :  Yves Coeytaux

La Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander



Annexe

Budget de fonctionnement 2022